Procès-verbal

de la première réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 31 août 2022

Présents :		**Absents :**	
Benoit Champagne	Parent		
Isabelle Boisvert	Parent		
Stéphane Beauchesne	Parent		
Louise Lapierre	Parent		
Catherine Boire	Parent		
Benoit Martineau	Parent		
Marie-Louise Fortier	Parent		
Sylvain Côté	Parent (substitut)		
Caroline Dubois	Soutien		
Valéry Aubin-Morel	Professionnel		
Sabrina Duranleau	Enseignante		
Caroline Leclerc	Enseignante		
Martin Audit	Enseignant		
Julie Couture	Enseignante		
Vicky Perron	Enseignante		
Joannie Normandin	Secrétaire		
Martin Riendeau	Directeur		

1. **Ouverture de la réunion**
   Monsieur Martin Riendeau ouvre la séance à 19 h 54.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
   Monsieur Martin Riendeau nous présente l'ordre du jour. Il est proposé par Madame Caroline Leclerc, appuyé par Madame Louise Lapierre et résolu :
   QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que proposé.

   ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. **Présentation et attentes**
   Monsieur Martin Riendeau demande à chacun de se présenter à tour de rôle. Chaque membre parle de ses attentes concernant son implication sur le conseil d'établissement. Monsieur Martin Riendeau nous rappelle que le premier mandat du conseil est de prendre des décisions pour les élèves.

Procès-verbal

de la première réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 31 août 2022

4. **Formation obligatoire – Membres du conseil**

   Monsieur Martin Riendeau nous explique les règlements, politiques et procédures du conseil d'établissement. Il expose les quatre premières fiches de formation aux nouveaux membres du conseil et demande aux membres du conseil de visiter le site du MEES afin d'y visionner les capsules de la formation. L'ensemble de la documentation est disponible dans le TEAMS du conseil.

5. **Projet éducatif en action pour les membres du conseil**

   Monsieur Martin Riendeau propose une manière différente de prendre connaissance des actions qui se font dans l'école. Il proposera mensuellement de petites capsules (infos, visites, etc.) visant à mieux faire connaitre l'école. Il mentionne aussi que chaque mois, certaines actions de mise en œuvre du projet éducatif seront sommairement présentées.

6. **Nominations à la présidence et à la vice-présidence - Adoption**

   Madame Caroline Leclerc propose Monsieur Benoit Champagne au poste de président. Cette proposition est appuyée par tous les membres du conseil.

   Monsieur Benoit Champagne propose Madame Catherine Boire au poste de vice-présidente. Cette proposition est appuyée par tous les membres du conseil.

7. **Participation des membres de la communauté - Adoption**

   Monsieur Martin Riendeau donne les détails et l'importance de la participation des membres de la communauté auprès de notre conseil.

   Madame Catherine Boire propose la candidature de Monsieur Mikaël Laroche, policier de la ville de Magog. Madame Caroline Leclerc propose Monsieur Patrick Martineau, directeur de la maison des jeunes. Madame Valéry Aubin-Morel propose Madame Lejour, propriétaire de la Savonnerie des Diligences et Madame Vicky Perron propose qu'un membre faisant partie de la Fondation de la Ruche puisse se joindre au conseil. Monsieur Martin Riendeau fera les approches nécessaires chez ces personnes.

8. **C.A. du CSS des Sommets - Informations**

   Monsieur Pierre Lemay a donné certaines informations importantes concernant le C.A. du Centre de services scolaire des Sommets en début de séance du conseil d'établissement.

Procès-verbal

de la première réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 31 août 2022

9. Règles de régie interne – Présentation et échéancier

Monsieur Martin Riendeau propose que nous prenions connaissance des règles individuellement à la maison. L'adoption est reportée au prochain conseil d'établissement.

**Départ de Madame Marie-Louise Fortier.*

10. Dénonciations d'intérêts – Calendrier annuel des rencontres 2022-2023 - Adoption

Monsieur Martin Riendeau nous explique la pertinence du document sur les dénonciations d'intérêts. Il mentionne que chaque membre doit le remplir et le remettre à la secrétaire à la fin de la présente rencontre.

La direction présente le projet de calendrier annuel des rencontres pour l'année actuelle.
Il est proposé par Madame Catherine Boire, appuyé par Madame Caroline Leclerc, et résolu :
QUE le calendrier annuel des rencontres 2022-2023 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Adoptions du procès-verbal de la réunion du 8 juin 2022

Monsieur Martin Riendeau expose le procès-verbal du 8 juin dernier.
Madame Catherine Boire mentionne le point 5 à reformuler sous la phrase suivante : « Monsieur Martin Riendeau demande aux membres si nous conservons la formule de la formation du conseil d'établissement ».

Il est proposé par Madame Catherine Boire, appuyé par Madame Isabelle Boisvert et résolu :
QUE le procès-verbal de la réunion du 8 juin dernier soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Suivis du procès-verbal de 8 juin 2022

Monsieur Martin Riendeau explique que le processus permettant aux parents de payer en ligne leur facture pour les frais exigés aux parents est maintenant accessible.

Procès-verbal

de la première réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 31 août 2022

13. Budget du conseil d'établissement et dépenses admissibles - Adoption

Monsieur Martin Riendeau expose le tableau et explique le budget et les dépenses admissibles.

Il est proposé par Monsieur Martin Audit, appuyé par Madame Sabrina Duranleau et résolu : QUE la moitié du budget soit distribué tout de suite au Comité d'entraide et que ce qui restera du budget à la fin de l'année lui soit remis également.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

14. Frais aux parents 2022-2023 – Amendements

Monsieur Martin Riendeau informe les membres des changements apportés au fichier des frais exigés aux parents étant donné que certains prix étaient sans les taxes. Un amendement y a été ajouté d'un montant de 40,00 $ pour les élèves en FPT (CFER).

Il est proposé par Madame Isabelle Boisvert, appuyé par Madame Vicky Perron et résolu : Que les frais exigés aux parents soient adoptés tels que modifiés.

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

15. Politique – Campagne de financement - Approbation

Monsieur Martin Riendeau nous présente la politique de la Ruche concernant les demandes de campagne de financement. Il est proposé par Monsieur Sylvain Côté d'approuver la politique telle que déposée. Cette proposition est appuyée par Madame Louise Lapierre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Sorties éducatives – Approbation

Monsieur Martin Riendeau présente les sorties éducatives déposées. Il mentionne que pour les prochaines demandes, il s'assurera que les prix soient fixes et détaillés afin d'éviter toute confusion. Un nouveau formulaire sera en place sous peu afin de détailler les coûts de chaque sortie.

Il est proposé par Madame Catherine Boire, appuyé par Madame Caroline Dubois et résolu : Que les sorties éducatives soient approuvées telles que déposées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal

de la première réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 31 août 2022

17. Points de la direction - Informations

- TEAMS – Invitation le mercredi précédent et rappel des documents le lundi avant la rencontre.
- Les documents seront déposés dans le TEAMS du conseil d'établissement.
- Budget de l'établissement sera officiel après le 30 septembre.

18. Questions du public

Madame Caroline Leclerc mentionne les points positifs en début d'année scolaire (entrée administrative du 1er cycle, procure pour le 1er cycle, etc.). Elle ajoute cependant les points négatifs : l'organisation scolaire et le manque de locaux ont été des éléments inquiétants auprès des enseignants.

19. Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

20. Mise à jour liste des membres du conseil d'établissement

Madame Joannie Normandin se chargera de faire la mise à jour de la liste des membres. Elle sera distribuée lors du prochain conseil.

21. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 5 octobre 2022, à 18 h 30 à la bibliothèque de la Ruche.

22. Levée de la réunion

Il est proposé par Madame Catherine Boire et appuyé par Madame Caroline Leclerc que la réunion soit levée à 21 h 41.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signature du président

Signature du directeur